

---

---

**Technologies de l'information — Traitement  
réparti ouvert — Fonction de courtage —**

Partie 3:

**Fourniture de la fonction de courtage au  
moyen du service d'annuaire OSI**

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
*Information technology — Open Distributed Processing — Trading  
Function —*  
**(standards.iteh.ai)**

*Part 3: Provision of Trading Function using OSI Directory service*

ISO/IEC 13235-3:1998

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/d77fe4ce-c88f-4b53-9925-8902ee8d22c0/iso-iec-13235-3-1998>

**PDF – Exonération de responsabilité**

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO/IEC 13235-3:1998](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/d77fe4ce-c88f-4b53-9925-8902ee8d22c0/iso-iec-13235-3-1998)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/d77fe4ce-c88f-4b53-9925-8902ee8d22c0/iso-iec-13235-3-1998>

© ISO/CEI 1998

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office  
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20  
Tel. + 41 22 749 01 11  
Fax. + 41 22 734 10 79  
E-mail [copyright@iso.ch](mailto:copyright@iso.ch)  
Web [www.iso.ch](http://www.iso.ch)

Version française parue en 2000

Imprimé en Suisse

## Sommaire

	<i>Page</i>	
1	Domaine d'application .....	1
2	Références normatives .....	1
2.1	Recommandations   Normes internationales identiques .....	1
3	Définitions .....	2
4	Abréviations .....	4
5	Aperçu général .....	4
6	Schéma .....	5
6.1	Généralités .....	6
6.2	Entrée courtier .....	7
6.2.1	commonName .....	7
6.2.2	traderInterface .....	8
6.2.3	dsaName .....	8
6.2.4	typeRepos .....	8
6.2.5	defSearchCard .....	8
6.2.6	maxSearchCard .....	8
6.2.7	defMatchCard .....	9
6.2.8	maxMatchCard .....	9
6.2.9	defReturnCard .....	9
6.2.10	maxReturnCard .....	9
6.2.11	defHopCount .....	10
6.2.12	maxHopCount .....	10
6.2.13	defFollowPolicy .....	10
6.2.14	maxFollowPolicy .....	11
6.2.15	maxLinkFollowPolicy .....	11
6.2.16	supportsModifiableProperties .....	11
6.2.17	supportsDynamicProperties .....	11
6.2.18	supportsProxyOffers .....	12
6.2.19	maxList .....	12
6.2.20	requestIdStem .....	12
6.2.21	description .....	12
6.2.22	usrPassword .....	12
6.2.23	Autres attributs X.500 .....	12
6.3	Entrée politiques du courtier .....	13
6.3.1	commonName .....	13
6.3.2	typeManagementConstraint .....	13
6.3.3	searchConstraint .....	14
6.3.4	offerAcceptanceConstraint .....	14
6.3.5	Autres attributs X.500 .....	14
6.4	Entrée offre de service .....	14
6.4.1	sOfferId .....	15
6.4.2	serviceInterfaceId .....	16
6.4.3	serviceTypeId .....	16
6.4.4	hasDynamicProperties .....	16
6.4.5	hasModifiableProperties .....	17
6.4.6	dynamicProps .....	17
6.4.7	Autres attributs X.500 .....	17

	<i>Page</i>
6.5	Entrée lien du courtier ..... 18
6.5.1	linkName ..... 18
6.5.2	linkId ..... 18
6.5.3	targetTraderInterfaceId ..... 19
6.5.4	defPassOnFollowRule ..... 19
6.5.5	limitingFollowRule ..... 19
6.5.6	Autres attributs X.500 ..... 19
6.6	Entrée offre de délégation ..... 20
6.6.1	proxyOfferId ..... 20
6.6.2	proxyLookUpInterfaceId ..... 21
6.6.3	constraintRecipe ..... 21
6.6.4	ifMatchAll ..... 21
6.6.5	Autres attributs X.500 ..... 21
6.7	Autres entrées X.500 utilisées par l'agent T-DUA ..... 22
7	Opérations ..... 22
7.1	Initialisation ..... 23
7.2	Opérations du client ..... 23
7.3	Opérations de registre ..... 23
7.3.1	Exportation ..... 24
7.3.2	Retrait ..... 25
7.3.3	Modification ..... 25
7.3.4	Description ..... 26
7.3.5	Retrait avec contrainte ..... 27
7.3.6	Résolution ..... 27
7.4	Opérations de consultation ..... 28
7.4.1	Opération d'interrogation ..... 28
7.4.2	Politiques ..... 28
7.4.3	Recherche locale ..... 29
7.4.4	Recherche parmi des courtiers fédérés ..... 30
7.4.5	Recherche d'offres de délégation ..... 30
7.4.6	Offres de service renvoyées ..... 30
7.5	Opérations relatives aux liens ..... 31
7.5.1	Adjonction de lien ..... 31
7.5.2	Suppression de lien ..... 31
7.5.3	Modification de lien ..... 32
7.5.4	Description de lien ..... 32
7.5.5	Listage des liens ..... 33
7.6	Opérations relatives aux offres de délégation ..... 33
7.6.1	Exportation d'offre de délégation ..... 33
7.6.2	Retrait d'offre de délégation ..... 34
7.6.3	Description d'offre de délégation ..... 34
7.7	Opérations relatives aux attributs du courtier ..... 35
7.8	Opérations administratives ..... 35
7.8.1	Listage des offres ..... 35
7.8.2	Listage des offres de délégation ..... 36
7.9	Opérations d'évaluation de propriété dynamique ..... 36
7.9.1	Evaluation de propriété dynamique ..... 37
8	Répertoire de types ..... 37
8.1	Schéma X.500 et répertoire de types minimal ..... 37
9	Propriétés dynamiques ..... 38
9.1	Exportation d'une offre de service ..... 38
9.2	Importation d'une offre de service ..... 39
	Annexe A – Définition schématique des définitions de courtier ..... 40
	Annexe B – Exemple de définition schématique de description de service ..... 50

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) et la CEI (Commission électrotechnique internationale) forment le système spécialisé de la normalisation mondiale. Les organismes nationaux membres de l'ISO ou de la CEI participent au développement de Normes internationales par l'intermédiaire des comités techniques créés par l'organisation concernée afin de s'occuper des domaines particuliers de l'activité technique. Les comités techniques de l'ISO et de la CEI collaborent dans des domaines d'intérêt commun. D'autres organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO et la CEI participent également aux travaux.

Dans le domaine des technologies de l'information, l'ISO et la CEI ont créé un comité technique mixte, l'ISO/CEI JTC 1. Les projets de Normes internationales adoptés par le comité technique mixte sont soumis aux organismes nationaux pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des organismes nationaux votants.

La Norme internationale ISO/CEI 13235-3 a été élaborée par le comité technique mixte ISO/CEI JTC 1, *Technologies de l'information*, sous-comité SC 33, *Services d'applications distribuées*, en collaboration avec l'UIT-T. Le texte identique est publié en tant que Recommandation UIT-T X.952.

L'ISO/CEI 13235 comprend les parties suivantes, présentées sous le titre général *Technologies de l'information — Traitement réparti ouvert — Fonction de courtage*:

— *Partie 1: Spécification*

— *Partie 2: (TBD)*

— *Partie 3: Fourniture de la fonction de courtage au moyen du service d'annuaire OSI*

iTeh STANDARD PREVIEW  
(standards.iteh.ai)

ISO/IEC 13235-3:1998

L'annexe A fait partie intégrante de la présente partie de l'ISO/CEI 13235. L'annexe B est donnée uniquement à titre d'information.

8902ee8d22c0/iso-iec-13235-3-1998

## Introduction

La fonction de courtage ODP (voir la Rec. UIT-T de la série X.950 | ISO/CEI 13235) permet d'offrir un service et de découvrir les services qui ont été offerts. La Rec. UIT-T X.950 | ISO/CEI 13235-1 contient la définition d'une spécification d'entreprise, d'une spécification d'information et d'une spécification de traitement de cette fonction de courtage. Aucune spécification d'ingénierie n'est définie dans la Rec. UIT-T X.950 | ISO/CEI 13235-1. La présente Recommandation | Norme internationale donne la description de la façon dont la fonction de courtage, Rec. UIT-T X.950 | ISO/CEI 13235-1, peut être réalisée au moyen du service d'annuaire OSI (voir la Rec. UIT-T X.500 | ISO/CEI 9594-1) concernant le stockage des informations et la fourniture de mécanismes supports. La présente Spécification n'impose pas qu'un courtier soit réalisé au moyen de l'annuaire OSI. Mais si l'annuaire OSI est utilisé, la présente Spécification contient la définition de gabarits normalisés pour les entrées informationnelles (par exemple objets informationnels offre de service et lien) de l'arbre DIT de l'annuaire.

L'article 5 donne un aperçu général de la manière dont la fonction de courtage est réalisée sous forme de combinaison d'un agent DUA et d'un agent DSA X.500. On utilise l'agent DSA X.500 pour stocker l'objet informationnel courtier et un agent d'utilisateur d'annuaire de type courtier (T-DUA) réalise la fonctionnalité requise par un courtier, qui est difficile, voire impossible, à réaliser au moyen des services d'annuaire OSI.

L'article 6 définit les gabarits normalisés pour les entrées informationnelles de l'objet informationnel courtier, à savoir les informations qu'un courtier donné connaît.

L'article 7 décrit le mappage des opérations de la fonction de courtage sur des opérations appropriées de l'annuaire.

L'article 8 spécifie une fonction de répertoire de type minimal qui est nécessaire afin de permettre le fonctionnement correct de l'annuaire X.500 pour le courtage.

L'article 9 décrit les mécanismes utilisés pour permettre le traitement des propriétés dynamiques des offres de service d'un courtier.

La présente Spécification contient deux annexes.

L'Annexe A (normative) contient une définition de schéma pour les définitions relatives aux courtiers.

L'Annexe B (normative) contient une définition de schéma relative à un exemple de description de service.

## NORME INTERNATIONALE

## RECOMMANDATION UIT-T

## TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION – TRAITEMENT RÉPARTI OUVERT – FONCTION DE COURTAGE: FOURNITURE DE LA FONCTION DE COURTAGE AU MOYEN DU SERVICE D'ANNUAIRE OSI

### 1 Domaine d'application

La présente Spécification contient la description de la façon dont la fonction de courtage ODP peut être réalisée au moyen d'entrées informationnelles et de mécanismes supports de l'annuaire OSI. Elle doit être utilisée conjointement avec la norme relative à la fonction de courtage ODP (Rec. UIT-T X.950 | ISO/CEI 13235-1). En cas de désaccord entre les prescriptions de la Rec. UIT-T X.950 | ISO/CEI 13235-1 et celles de la présente Spécification, ce sont les prescriptions de la Rec. UIT-T X.950 | ISO/CEI 13235-1 qui l'emportent.

La présente Spécification porte sur:

- les gabarits normalisés pour les objets informationnels de la fonction de courtage figurant dans l'arbre DIT;
- la description du mappage des opérations de la fonction de courtage sur des opérations appropriées de l'annuaire;
- la description de l'utilisation d'autres caractéristiques de l'annuaire qui permettent de fournir les mécanismes supports pour la réalisation de la fonction de courtage ODP.

La présente Spécification n'impose pas qu'un courtier soit réalisé au moyen de l'annuaire OSI. Mais si l'annuaire OSI est utilisé, la présente Spécification contient la définition de gabarits normalisés pour les entrées informationnelles (par exemple objets informationnels offre de service et lien) de l'arbre DIT de l'annuaire. Elle n'impose aucune restriction quant aux endroits où ces entrées sont placées dans l'arbre DIT de l'annuaire. Autrement dit, elle ne donne la normalisation d'aucune règle de structure. Elle donne simplement la description d'un mécanisme permettant de réaliser la fonction de courtage au moyen de l'annuaire OSI.

La présente Spécification vise à permettre la réalisation de la fonction de courtage ODP au moyen de l'annuaire OSI, lorsque c'est nécessaire.

### 2 Références normatives

Les Recommandations et Normes internationales suivantes contiennent des dispositions qui, par suite de la référence qui y est faite, constituent des dispositions valables pour la présente Recommandation | Norme internationale. Au moment de la publication, les éditions indiquées étaient en vigueur. Toutes Recommandations et Normes sont sujettes à révision et les parties prenantes aux accords fondés sur la présente Recommandation | Norme internationale sont invitées à rechercher la possibilité d'appliquer les éditions les plus récentes des Recommandations et Normes indiquées ci-après. Les membres de la CEI et de l'ISO possèdent le registre des Normes internationales en vigueur. Le Bureau de la normalisation des télécommunications de l'UIT tient à jour une liste des Recommandations de l'UIT-T en vigueur.

#### 2.1 Recommandations | Normes internationales identiques

- Recommandation UIT-T X.500 (1993) | ISO/CEI 9594-1:1995, *Technologies de l'information – Interconnexion des systèmes ouverts – L'annuaire: vue d'ensemble des concepts, modèles et services.*
- Recommandation UIT-T X.501 (1993) | ISO/CEI 9594-2:1995, *Technologies de l'information – Interconnexion des systèmes ouverts – L'annuaire: les modèles.*
- Recommandation UIT-T X.509 (1993) | ISO/CEI 9594-8:1995, *Technologies de l'information – Interconnexion des systèmes ouverts – L'annuaire: cadre d'authentification.*

- Recommandation UIT-T X.511 (1993) | ISO/CEI 9594-3:1995, *Technologies de l'information – Interconnexion des systèmes ouverts – L'annuaire: définition du service abstrait.*
- Recommandation UIT-T X.519 (1993) | ISO/CEI 9594-5:1995, *Technologies de l'information – Interconnexion des systèmes ouverts – L'annuaire: spécification du protocole.*
- Recommandation UIT-T X.520 (1993) | ISO/CEI 9594-6:1995, *Technologies de l'information – Interconnexion des systèmes ouverts – L'annuaire: types d'attributs sélectionnés.*
- Recommandation UIT-T X.521 (1993) | ISO/CEI 9594-7:1995, *Technologies de l'information – Interconnexion des systèmes ouverts – L'annuaire: classes d'objets sélectionnées.*
- Recommandation UIT-T X.680 (1994) | ISO/CEI 8824-1:1995, *Technologies de l'information – Notation de syntaxe abstraite numéro un: spécification de la notation de base.*
- Recommandation UIT-T X.681 (1994) | ISO/CEI 8824-2:1995, *Technologies de l'information – Notation de syntaxe abstraite numéro un: spécification des objets informationnels.*
- Recommandation UIT-T X.682 (1994) | ISO/CEI 8824-3:1995, *Technologies de l'information – Notation de syntaxe abstraite numéro un: spécification des contraintes.*
- Recommandation UIT-T X.683 (1994) | ISO/CEI 8824-4:1995, *Technologies de l'information – Notation de syntaxe abstraite numéro un: paramétrage des spécifications de la notation de syntaxe abstraite numéro un.*
- Recommandation UIT-T X.902 (1995) | ISO/CEI 10746-2:1996, *Technologies de l'information – Traitement ouvert réparti – Modèle de référence: fondements.*
- Recommandation UIT-T X.903 (1995) | ISO/CEI 10746-3:1996, *Technologies de l'information – Traitement ouvert réparti – Modèle de référence: architecture.*
- Recommandation UIT-T X.950 (1997) | ISO/CEI 13235-1:—<sup>1)</sup>, *Technologies de l'information – Traitement réparti ouvert – Fonction de courtage: spécification.*

ITeCh STANDARD PREVIEW

(standards.iteh.ai)

### 3 Définitions

La présente Recommandation | Norme internationale utilise les termes suivants, qui sont définis dans la Rec. UIT-T X.902 | ISO/CEI 10746-2: [ISO/IEC 13235-3:1998](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/d77fe4ce-c88f-4b53-9925-8902ee8d22c0/iso-iec-13235-3-1998)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/d77fe4ce-c88f-4b53-9925-8902ee8d22c0/iso-iec-13235-3-1998>

- activité;
- comportement;
- objet client;
- défaillance;
- identificateur;
- instance;
- interaction;
- interface;
- signature d'interface;
- nom;
- objet;
- obligation;
- système ODP;
- politique;
- objet serveur;
- sous-type;
- gabarit de <X>;
- courtage;

1) À publier.

- type;
- point de vue.

La présente Recommandation | Norme internationale utilise les termes suivants, qui sont définis dans la Rec. UIT-T X.903 | ISO/CEI 10746-3:

- administrateur;
- communauté;
- point de vue traitement;
- référence d'interface d'ingénierie;
- point de vue ingénierie;
- point de vue entreprise;
- exportateur;
- importateur;
- point de vue information;
- exportation de service;
- importation de service;
- offre de service;
- point de vue technologie;
- fonction de courtage;
- fonction de répertoire de types.

La présente Recommandation | Norme internationale utilise les termes suivants, qui sont définis dans la Rec. UIT-T X.950 | ISO/CEI 13235-1:

- courtiers fédérés;
- itérateur;
- lien;
- offre de délégation;
- type de service;
- propriété de service;
- courtier;
- attribut de courtier;
- graphe de courtage.

Tech STANDARD PREVIEW  
(standards.iteh.ai)

[ISO/IEC 13235-3:1998](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/d77fe4ce-c88f-4b53-9925-8902ee8d22c0/iso-iec-13235-3-1998)

- <https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/d77fe4ce-c88f-4b53-9925-8902ee8d22c0/iso-iec-13235-3-1998>

La présente Recommandation | Norme internationale utilise les termes suivants, qui sont définis dans la Rec. UIT-T X.500 | ISO/CEI 9594-1:

- annuaire;
- base de données d'annuaire;
- utilisateur (d'annuaire).

La présente Recommandation | Norme internationale utilise les termes suivants, qui sont définis dans la Rec. UIT-T X.501 | ISO/CEI 9594-2:

- attribut;
- type d'attribut;
- valeur d'attribut;
- arbre d'informations d'annuaire;
- agent de système d'annuaire;
- agent d'utilisateur d'annuaire;
- nom distinctif;
- entrée (d'annuaire);
- filtre;

- règle de concordance;
- nom (d'annuaire);
- forme de nom;
- objet;
- classe d'objets;
- entrée d'objet;
- nom distinctif relatif;
- règle de structure;
- sous-classe;
- subordonné;
- superclasse.

La présente Recommandation | Norme internationale utilise les opérations suivantes, qui sont définies dans la Rec. UIT-T X.511 | ISO/CEI 9594-3:

- adjonction d'entrée;
- modification d'entrée;
- lecture;
- suppression d'entrée;
- recherche.

La présente Recommandation | Norme internationale utilise les termes suivants, qui sont définis dans la Rec. UIT-T X.509 | ISO/CEI 9594-8:

- authentification;
- mot de passe.

ITEH STANDARD PREVIEW  
(standards.iteh.ai)

[ISO/IEC 13235-3:1998](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/d77fe4ce-c88f-4b53-9925-8902ee8d22c0/iso-iec-13235-3-1998)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/d77fe4ce-c88f-4b53-9925-8902ee8d22c0/iso-iec-13235-3-1998>

#### 4 Abréviations

Pour les besoins de la présente Recommandation | Norme internationale, les abréviations suivantes sont utilisées:

DIB	Base de données d'annuaire ( <i>directory information base</i> )
DIT	Arbre d'informations de l'annuaire ( <i>directory information tree</i> )
DN	Nom distinctif ( <i>distinguished name</i> )
DSA	Agent de système d'annuaire ( <i>directory system agent</i> )
DUA	Agent d'utilisateur d'annuaire ( <i>directory user agent</i> )
ODP	Traitement réparti ouvert ( <i>open distributed processing</i> )
OID	Identificateur d'objet ( <i>object identifier</i> )
RDN	Nom distinctif relatif ( <i>relative distinguished name</i> )
T-DUA	Agent d'utilisateur d'annuaire de type courtier ( <i>trader directory user agent</i> )

#### 5 Aperçu général

Dans la présente Spécification, la fonction de courtage est réalisée sous forme de combinaison d'un agent DUA et d'un agent DSA X.500. Dans la mesure du possible, on utilise les caractéristiques de l'annuaire X.500 pour réaliser directement la fonction de courtage, mais les caractéristiques de courtier ne peuvent pas toutes être directement réalisées au moyen de l'annuaire X.500. C'est pourquoi le courtier (l'objet qui assure la fonction de courtage) possède deux composantes: un agent DSA X.500 utilisé pour stocker les informations de courtier et un agent d'utilisateur d'annuaire de type courtier (T-DUA) réalisant la fonctionnalité requise par un courtier, qui est difficile, voire impossible, à réaliser au moyen de l'annuaire X.500. On utilise l'agent DSA X.500 pour stocker l'objet informationnel courtier. Les demandes émanant des clients du courtier (importateurs et exportateurs) sont mappées sur des opérations relatives à la base de données X.500. La Figure 1 montre les composantes d'un courtier et ses interactions avec ses clients.

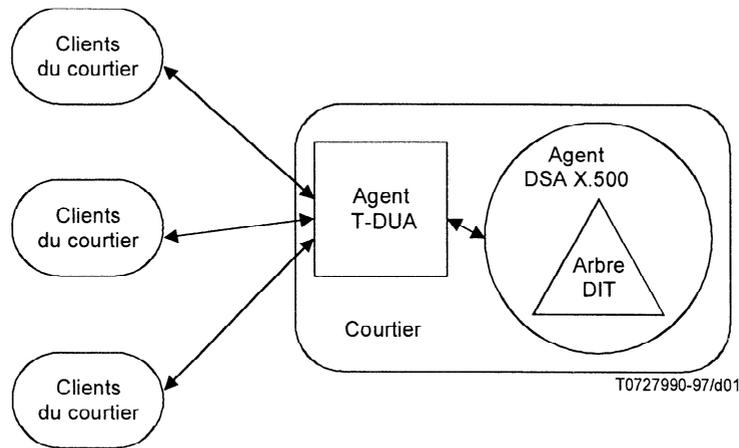


Figure 1 – Le courtier, ses composantes et ses clients

L'agent T-DUA et les clients du courtier (importateurs et exportateurs) communiquent au moyen d'un protocole de courtage. Ce protocole n'est pas défini dans la présente Spécification. Il peut s'agir de n'importe quel protocole qui met en œuvre la fonctionnalité spécifiée dans la Rec. UIT-T X.950 | ISO/CEI 13235-1. La présente Spécification vise à spécifier comment l'agent T-DUA utilise un agent DSA X.500 pour prendre en charge la fonctionnalité spécifiée dans la Rec. UIT-T X.950 | ISO/CEI 13235-1.

Les informations stockées par l'agent DSA X.500 comprennent:

- les attributs du courtier (c'est-à-dire les informations sur le courtier);
- les politiques d'entreprise du courtier (c'est-à-dire les règles permettant de déterminer et de guider le comportement du courtier);
- l'ensemble des offres de service (c'est-à-dire les informations utilisées par le courtier lorsqu'il joue le rôle de serveur);
- l'ensemble des liens du courtier (c'est-à-dire les informations utilisées par le courtier lorsqu'il joue le rôle de client); <https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/d77fe4ce-c88f-4b53-9925-8902ee8d22e0/iso-iec-13235-3-1998>
- l'ensemble des offres de délégation (c'est-à-dire les informations utilisées par le courtier lorsqu'il joue le rôle de serveur pour les offres de délégation).

On utilise un agent DSA X.500 pour stocker ces informations pour plusieurs raisons:

- le modèle informationnel requis par le courtier ODP est très semblable à celui de l'annuaire X.500;
- l'annuaire X.500 offre une souplesse importante, en autorisant la définition de nouveaux attributs X.500 au moment de l'exécution;
- il est justifié de mettre à profit l'investissement existant relatif à l'annuaire X.500 plutôt que d'essayer de créer une infrastructure entièrement nouvelle;
- le courtier peut ainsi utiliser l'infrastructure X.500 générale pour consulter les adresses de présentation de courtiers et clients liés et employer les caractéristiques de sécurité de l'annuaire X.500 pour authentifier les utilisateurs.

NOTE – Les détails concernant la façon de fournir l'infrastructure X.500 et les caractéristiques de sécurité de l'annuaire X.500 pour la fonction de courtage sortent du cadre de la présente Spécification.

Il est impossible de réaliser un courtier ODP entièrement au moyen de l'annuaire X.500 car le modèle opérationnel utilisé par le courtier ODP présente des différences importantes, parmi lesquelles:

- les opérations du courtier pour lesquelles il n'existe pas de projection directe sur des opérations X.500;
- les opérations réparties qui sont mises en œuvre au moyen des informations stockées dans les liens et attributs de courtier dont la signification n'est pas la même que pour la répartition mise en œuvre dans le cadre de l'annuaire X.500.

## 6 Schéma

Ce schéma X.500 donne la description de la portion d'un arbre DIT X.500 servant à stocker les informations qu'un courtier particulier connaît. Ce schéma, qui est fondé sur le modèle de l'annuaire X.500, est donné dans l'Annexe A.

### 6.1 Généralités

Les informations qu'un courtier donné connaît (l'objet informationnel courtier) sont gardées dans un sous-arbre de l'arbre DIT X.500. Ce sous-arbre peut être rattaché n'importe où dans l'arbre DIT global et aucune règle de structure n'est définie pour contrôler sa position. Le sous-arbre de courtier devrait normalement être rattaché sous les entrées d'organisation et d'unité organisationnelle (représentant respectivement les informations connues par les courtiers de l'organisation et d'une unité organisationnelle). Les informations connues par des courtiers distincts sont conservées séparément dans l'arbre DIT et on ne cherche nullement à mapper le modèle de répartition utilisé dans le cadre de l'annuaire X.500 au modèle de répartition très différent des courtiers fédérés.

Les informations de courtier sont stockées dans l'arbre DIT X.500 sous la forme de parties indépendantes. Chaque partie contient les informations connues par un seul courtier. Dans l'exemple de la Figure 2, deux courtiers sont représentés: un pour l'organisation dans son ensemble et un autre pour une unité de cette organisation. Les établissements de liens entre ces deux courtiers se font via le protocole de courtage et non via le protocole X.500.

L'objet informationnel courtier (voir la Figure 3) est composé de cinq types d'entrées:

- l'entrée courtier, qui contient des renseignements sur le courtier;
- l'entrée politiques du courtier, qui contient des renseignements sur les politiques d'entreprise du courtier;
- les entrées offre de service, qui contiennent des renseignements sur les offres de service connues par le courtier;
- les entrées lien du courtier, qui contiennent des renseignements sur les liens avec les autres courtiers;
- les entrées offre de délégation, qui contiennent des renseignements sur les offres de délégation connues par le courtier.

NOTE 1 – La structure des offres de service, liens et offres de délégation représentée sur la Figure 3 n'est qu'un exemple possible de structure d'information.

NOTE 2 – Outre les attributs X.500 énumérés pour chaque entrée, la présence d'autres attributs dans une entrée ne constitue pas une transgression de la présente Spécification. D'autres attributs X.500 peuvent être nécessaires pour les raisons suivantes:

- si une application donnée de courtage nécessite d'autres attributs X.500 spécifiques, ceux-ci peuvent être définis dans la spécification de cette application de courtage;
- si une réalisation donnée de courtier nécessite d'autres attributs X.500 spécifiques, ceux-ci peuvent être définis dans la documentation relative à cette réalisation.

D'autres attributs peuvent être inclus sous la forme de classes d'objets auxiliaires.

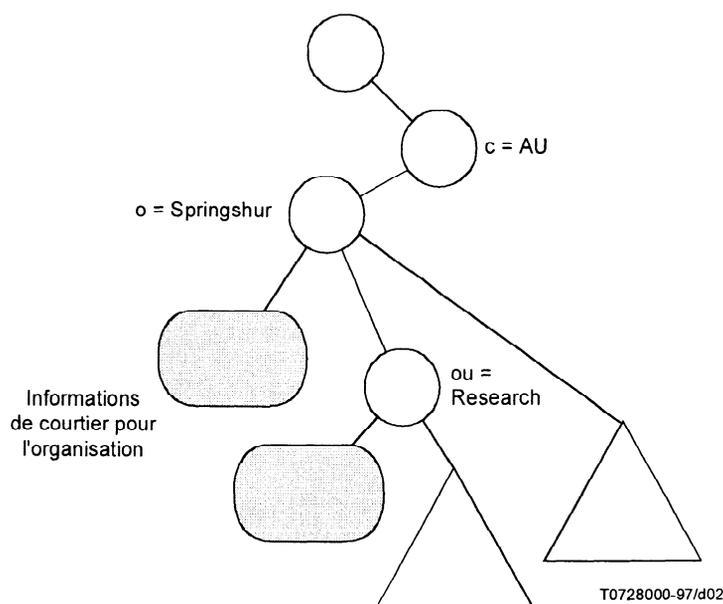


Figure 2 – Exemple de deux courtiers stockés dans l'arbre DIT X.500

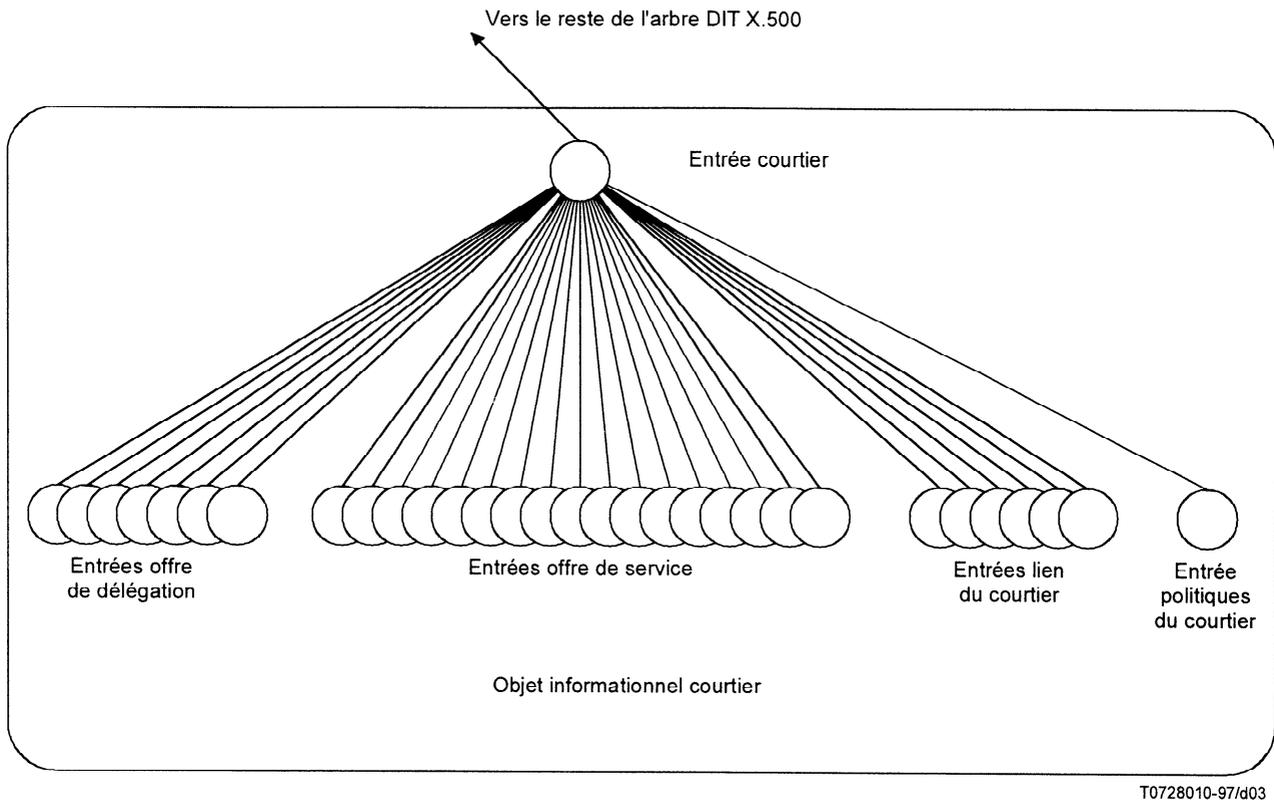


Figure 3 – Exemple d'objet informationnel courtier avec cinq types d'entrées X.500

(standards.iteh.ai)

## 6.2 Entrée courtier

ISO/IEC 13235-3:1998

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/d77fe4ce-c88f-4b53-9925-891268d2260/iso-iec-13235-3-1998>

La racine du sous-arbre courtier est constituée par l'entrée courtier. Cette entrée, qui contient des informations sur le courtier (attributs du courtier – politiques de courtage et caractéristiques du courtier normalisées), est utilisée comme une donnée de configuration par le courtier (agent T-DUA) au moment de son initialisation. Ces informations sont exprimées sous la forme d'un ensemble d'attributs X.500 qui représentent les attributs du courtier.

```
traderEntry OBJECT-CLASS ::= {
    SUBCLASS OF          {top}
    MUST CONTAIN         {commonName | traderInterface | dsaName | typeRepos |
                        defSearchCard | maxSearchCard | defMatchCard |
                        maxMatchCard | defReturnCard | maxReturnCard |
                        defHopCount | maxHopCount | defFollowPolicy |
                        maxFollowPolicy | maxLinkFollowPolicy |
                        supportsModifiableProperties | supportsDynamicProperties |
                        supportsProxyOffers | maxList | requestIdStem}
    MAY CONTAIN          {description | userPassword}
    ID                   id-trader-oc-traderEntry}
```

### 6.2.1 commonName

Il s'agit du nom du courtier. L'attribut commonName constitue le nom RDN de l'entrée courtier. Le nom complet d'un courtier correspond au nom distinctif de cette entrée (c'est-à-dire le nom d'accès complet de l'entrée courtier dans l'ensemble de l'arbre DIT X.500). Le nom distinctif complet identifie de manière univoque ce courtier parmi l'ensemble des courtiers de l'annuaire X.500. Il s'agit d'un attribut X.500 normalisé, défini dans la Rec. UIT-T X.520 | ISO/CEI 9594-6.

### 6.2.2 traderInterface

Il s'agit de l'adresse du courtier, c'est-à-dire de l'adresse de présentation à laquelle ce courtier peut être contacté. Cet attribut X.500 est utilisé par le courtier comme partie de sa donnée de configuration au moment de l'initialisation ainsi que par d'autres courtiers lorsqu'ils souhaitent répartir l'importation d'un courtier parmi des courtiers fédérés.

```
traderInterface ATTRIBUTE ::= {
    SUBTYPE OF          presentationAddress
    SINGLE VALUE        TRUE
    ID                  id-trader-at-traderInterface}
```

### 6.2.3 dsaName

Il s'agit du nom de l'agent DSA associé à l'objet courtier.

```
dsaName ATTRIBUTE ::= {
    SUBTYPE OF          distinguishedName
    SINGLE VALUE        TRUE
    ID                  id-trader-at-dsaName}
```

### 6.2.4 typeRepos

Il s'agit du nom de répertoire de types utilisé par le courtier pour la conservation des définitions de types de service, types d'interface et types de propriétés de service.

```
typeRepos ATTRIBUTE ::= {
    SUBTYPE OF          distinguishedName
    SINGLE VALUE        TRUE
    ID                  id-trader-at-typeRepos}
```

**ITeh STANDARD PREVIEW**  
(standards.iteh.ai)  
ISO/IEC 13235-3:1998  
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/d77fe4ce-c88f-4b53-9925-89266a226736-iso-13235-3-1998>

### 6.2.5 defSearchCard

Il s'agit du nombre maximal par défaut des offres de service à examiner avant qu'il ne soit mis fin à une recherche. Cette valeur est utilisée si aucune valeur n'est spécifiée par un importateur. Elle ne doit pas dépasser la valeur de l'attribut maxSearchCard.

```
defSearchCard ATTRIBUTE ::= {
    WITH SYNTAX          INTEGER
    EQUALITY MATCHING RULE integerMatch
    SINGLE VALUE        TRUE
    ID                  id-trader-at-defSearchCard }
```

### 6.2.6 maxSearchCard

Il s'agit du nombre maximal des offres de service qu'un courtier examine avant de mettre fin à une recherche donnée.

```
maxSearchCard ATTRIBUTE ::= {
    WITH SYNTAX          INTEGER
    EQUALITY MATCHING RULE integerMatch
    SINGLE VALUE        TRUE
    ID                  id-trader-at-maxSearchCard}
```

### 6.2.7 defMatchCard

Il s'agit du nombre maximal par défaut des offres concordantes trouvées avant qu'un courtier ne mette fin à une recherche. Cette valeur est utilisée si aucune valeur n'est spécifiée par un importateur. Elle ne doit pas dépasser la valeur de l'attribut maxMatchCard.

```
defMatchCard ATTRIBUTE ::= {
    WITH SYNTAX                INTEGER
    EQUALITY MATCHING RULE     integerMatch
    SINGLE VALUE               TRUE
    ID                          id-trader-at-defMatchCard}
```

### 6.2.8 maxMatchCard

Il s'agit du nombre maximal des offres concordantes trouvées avant qu'un courtier ne mette fin à une recherche donnée.

```
maxMatchCard ATTRIBUTE ::= {
    WITH SYNTAX                INTEGER
    EQUALITY MATCHING RULE     integerMatch
    SINGLE VALUE               TRUE
    ID                          id-trader-at-maxMatchCard}
```

iTeh STANDARD PREVIEW  
(standards.iteh.ai)

[ISO/IEC 13235-3:1998](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/d77fe4ce-c88f-4b53-9925-8902ee8d22c0/iso-iec-13235-3-1998)

### 6.2.9 defReturnCard <https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/d77fe4ce-c88f-4b53-9925-8902ee8d22c0/iso-iec-13235-3-1998>

Il s'agit du nombre maximal par défaut des offres de service renvoyées à un importateur. Cette valeur est utilisée si aucune valeur n'est spécifiée par un importateur. Elle ne doit pas dépasser la valeur de l'attribut maxReturnCard.

```
defReturnCard ATTRIBUTE ::= {
    WITH SYNTAX                INTEGER
    EQUALITY MATCHING RULE     integerMatch
    SINGLE VALUE               TRUE
    ID                          id-trader-at-defReturnCard}
```

### 6.2.10 maxReturnCard

Il s'agit du nombre maximal des offres de service renvoyées à un importateur.

```
maxReturnCard ATTRIBUTE ::= {
    WITH SYNTAX                INTEGER
    EQUALITY MATCHING RULE     integerMatch
    SINGLE VALUE               TRUE
    ID                          id-trader-at-maxReturnCard}
```